

INSCRIPTIONS
SCOLAIRES
2025/2026

#### DATE D'INSCRIPTION

## **DU 03 MARS AU 14 MARS 2025**

#### MON ENFANT EST-IL CONCERNE

- ☐ Enfant né en 2022
- ☐ Enfant habitant la commune et non inscrit
- ☐ Enfant arrivant d'une autre commune
- ☐ Enfant souhaitant changer de secteur scolaire dans la Commune de Reichshoffen



Les parents devront déposer le dossier à la Mairie – Bureau n°2 aux heures d'ouverture de la Mairie



### **FORMULAIRE**

Formulaire d'inscription disponible sur

www.reichshoffen.fr





# LES REPRESENTANTS LEGAUX DOIVENT FOURNIR:

- ☐ Un justificatif de domicile
- ☐ Photocopie de la pièce d'identité du représentant légal de l'enfant
- ☐ Livret de famille ou acte de naissance
- ☐ Pour les parents divorcés : Jugement de divorce
- ☐ Pour les parents séparés : Attestation écrite de l'ex-conjoint(e) autorisant l'inscription



Lundi – Mardi – Jeudi De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Vendredi de 8h00 à 12h00

ou possibilité de transmettre en format dématérialisé au service scolaire clarisse.flickinger@reichshoffen.fr